

habitans. Je ne pourrais donner que des conjectures très-incertaines et très-inexactes, sur le but des diverses cérémonies que leur nouveauté et leur singularité m'ont engagé à décrire en détail; il paraît clair toutefois qu'elles annonçaient un grand respect de la part des insulaires, et nous jugeâmes qu'elles étaient bien voisines d'une adoration religieuse envers notre commandant. J'allai à terre le lendemain avec une garde de huit soldats de marine, y compris le caporal et le lieutenant. Le capitaine m'avait ordonné d'établir l'observatoire à l'endroit qui me semblerait le plus commode pour surveiller et protéger ceux de nos gens chargés de remplir les futailles, ainsi que les autres détachemens de travailleurs qu'on enverrait dans l'île. Tandis que j'examinais au milieu de la bourgade un emplacement qui me paraissait convenir à l'usage que nous voulions en faire, Paria, toujours disposé à montrer son pouvoir et sa bonne volonté, proposa d'abattre quelques cabanes qui auraient gêné nos observations. Je ne crus pas devoir accepter son offre, et je choisis un champ de patates voisin du moraï. On nous l'accorda volontiers, et les prêtres, afin d'en écarter les insulaires, le consacrèrent en établissant des baguettes autour de la muraille qui l'enfermait.

« Ils donnent à cette espèce d'interdit religieux le nom de *tabou*, mot que nous entendîmes répéter souvent durant notre séjour ici. Nous reconnûmes